



Assemblée générale

Distr. limitée
13 juillet 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 13 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

**Afghanistan, Allemagne, Australie, Bangladesh, Belgique, Bhoutan,
Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chypre, Costa Rica,
Danemark, Espagne, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce,
Guatemala, Honduras, Hongrie, Inde, Irlande, Italie, Japon, Lituanie,
Luxembourg, Maldives, Malte, Nauru, Pakistan, Palau, Papouasie-
Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République
de Corée, République dominicaine, République tchèque, Roumanie,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour,
Slovaquie, Slovénie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Thaïlande, Timor-Leste,
Turquie et Vanuatu : projet de résolution**

Le bonheur : vers une approche globale du développement

L'Assemblée générale,

Gardant à l'esprit les buts et principes de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'ils sont énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment la promotion du progrès économique et du progrès social de tous les peuples,

Sachant que la recherche du bonheur est un objectif fondamental de l'homme,

Reconnaissant que le bonheur, en tant qu'objectif et aspiration universels, incarne l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement,

Considérant que, de par sa nature même, le produit intérieur brut n'est pas un indicateur conçu pour mesurer le bonheur et le bien-être de la population d'un pays et n'en donne pas une image exacte,

Consciente que des modes de production et de consommation non viables peuvent freiner le développement durable, et reconnaissant la nécessité d'adopter une approche de la croissance économique plus large, plus équitable et plus équilibrée, qui encourage le développement durable, contribue à l'élimination de la pauvreté et favorise le bonheur et le bien-être de tous les peuples,



Constatant qu'il est nécessaire d'encourager le développement durable et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement,

1. *Invite* les États Membres à élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être afin d'orienter leurs politiques de développement;

2. *Invite* les États Membre qui ont élaboré de nouveaux indicateurs ou adopté d'autres initiatives à en faire part au Secrétaire général afin de contribuer aux activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement, y compris à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement;

3. *Se félicite* de l'offre du Bhoutan d'organiser une table-ronde consacrée au bonheur et au bien-être à l'occasion de sa soixante-sixième session;

4. *Invite* le Secrétaire général à solliciter les vues des États Membres et des organisations régionales et internationales concernées au sujet de la recherche du bonheur et du bien-être, et à lui en faire part à sa soixante-septième session pour examen.
